

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 5 MAI 2026

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

ANNULE ET REMPLACE L'ARRÊTE N° A2026_04_231

Objet : Arrêté de délégation de fonction et de signature à Pierre PHILIP, Neuvième Adjoint

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18 qui prévoit que « le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil Municipal »,

VU l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que les délégations données par le Maire subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026 fixant à 11 le nombre d'Adjoints au Maire,

VU le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Pierre PHILIP en qualité de Neuvième Adjoint au Maire de Gap en date du 27 mars 2026 ,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Pierre PHILIP, Neuvième Adjoint,

CONSIDERANT que cet arrêté réglementaire de délégation définit précisément les fonctions déléguées qui seront assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire,

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Pierre PHILIP, Neuvième Adjoint, est délégué à la Sécurité et la Tranquillité Publique, au Stationnement de voirie, à l'occupation du domaine public et aux relations avec les armées et les associations patriotiques. Sous ma surveillance et ma responsabilité, il assurera, en mes lieux et place, les fonctions et missions relatives à toutes les questions se rapportant aux matières précitées.

Article 2 :

Délégation permanente de signature est donnée à l'intéressée à l'effet de signer tous documents, actes, courriers, attestations, arrêtés, délibérations et autorisations liés aux fonctions énoncées à l'article 1er ci-dessus, y compris :

- Concernant la sécurité publique et la tranquillité publique : les actes relatifs aux objets trouvés, les arrêtés de police municipale et de police de circulation

- concernant le stationnement de voirie : les actes relatifs à la gestion des stationnements en bordure de voies (horodateurs, arrêts minutes, arrêts livraisons...)
- Il assurera également la représentation de la commune auprès des associations, institutions et lors de toute cérémonie entrant dans le champs de ses délégations.
- la réponse aux demandes de subvention et mise à disposition, les ordres de services et les bons de commande.

Article 3 :

M. Pierre PHILIP, Neuvième Adjoint au Maire, reçoit, pour les domaines cités à l'article 1 du présent arrêté, délégation de signature des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros HT.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, Monsieur le Trésorier Principal et à l'intéressée.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 5 MAI 2026

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 6 MAI 2026
Publié ou notifié le : - 6 MAI 2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2026_05_356
Objet :	Arrêté de délégation de fonction et de signature à Pierre PHILIP, Neuvième Adjoint - Annule et remplace l'arrêté n°A2026_04_231
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	005-210500617-20260506-A2026_05_356-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260506-A2026_05_356-AR-1-1_0.xml	text/xml	955 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_18903.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20260506-A2026_05_356-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	58.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mai 2026 à 17h26min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mai 2026 à 17h26min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mai 2026 à 17h26min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mai 2026 à 17h26min41s	Reçu par le MI le 2026-05-06